



Communauté de communes du Châtillonais-en-Berry Département de l'Indre

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal

4.6.2. Règlement graphique MURS Sud

1/5000

Vu pour être annexé à la délibération n° 2025-DL-00001 du conseil communautaire du 10 juillet 2025, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de la communauté de communes du Châtillonais-en-Berry

Le Président
Gérard NICAUD

Communauté de communes du Châtillonais-en-Berry
1, rue Maurice Davillier
36700 CHATILLON-SUR-INDRE

DOCUMENT DE TRAVAIL 03/2025

Zones	Secteurs	Definitions
U	Uci	Gare au sein à l'intérieur de l'enclos urbain historique de Châtillon-sur-Indre
	Ucr	Quartier ancien dans des autres communes
	Ua	Secteur de jardins et zone urbaine
	Uo	Secteur d'habitat public ou d'intérêt public structurant
	Ue	Secteur réservé aux activités économiques
AU	TAUa	Urbanisation future à dominante résidentielle
	TAUy	Urbanisation future pour les activités économiques
A	A	Zone agricole
	Ab	Secteur de telle ou de capacité d'accès limitée à dominante d'habitat
	Am	Secteur de telle ou de capacité d'accès limitée avec des activités liées à l'habitat peu ou pas liées aux activités agricoles conformes avec la proximité de l'habitat peu ou pas liées aux activités agricoles
	Ap	Secteur de telle ou de capacité d'accès limitée à protégé
	Ar	Zone réservée de la voirie de l'habitat recouvert par le titre Nature 2000 Voie de l'habitat
	M	Secteur de l'école du Portefeuille
	Nf	Secteur forestier couvert par un plan simple de gestion
	Nh	Secteur de telle et de capacité d'accès limitée à dominante d'habitat
	Nj	Secteur de jardins et nature
	Nm	Secteur de telle et de capacité d'accès limitée pour les hébergements de loisirs et de tourisme
	Nn	Secteur de telle et de capacité d'accès limitée pour les sports et activités de plein air à la nature
	Nt	Secteur de telle et de capacité d'accès limitée pour des activités touristiques, culturelles et sportives
	Nv	Secteur naturel des vallées affluentes de la moïre Indre et d'autres basseines versantes
	Ny	Secteur de telle et de capacité d'accès limitée pour des activités non naturelles de tourisme

